

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 19 octobre 2023 à 20h30 à la salle du conseil municipal, après convocation légale

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents : BRUNIER Christian, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, DESFOUGERES Christine, ROBLIN Benoît, LEGROS Catherine, RENAUD Jean-Pierre, SALACRUCH Françoise, LEJEUNE Sébastien, MOREAU Marjorie.

Absents excusés : RUESCAS Flora (pouvoir à BRUNIER Christian), CHARRIE Nathalie (pouvoir à DESFOUGERES Christine), LUCAS Jacky (pouvoir à BALLANGER Danielle).

Absents : PORTMANN Cyril, FAUCILLON Jérôme.

Secrétaire de séance : BALLANGER Danielle.

Date de convocation : 09 octobre 2023.

Publication de la convocation (art. L 2121-10 du CGCT) : 09 octobre 2023.

Etait présent à la réunion : JUCHEREAU Emmanuel, secrétaire général de la commune du Thou.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2023 est approuvé.

ORDRE DU JOUR :

Finances

1 – Décisions modificatives

Personnel

2 – Créations de postes et modification du tableau des effectifs

Divers

3 – Enquête publique : Avis sur le projet d'extension de l'installation de fabrication de terreaux à Forges

4 – Nomination du Correspondant Défense

5 – Mutuelles communales

6 – Communauté de Communes Aunis Sud : rapport d'activités 2022

Comptes rendus des commissions

Informations et questions diverses

Budget annexe « Boulangerie ». Décision modificative n° 1

Vu la délibération 2023_09_11_3 du 11 septembre 2023 relative à la rectification de l'affectation des résultats 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à cette rectification par une décision modificative ;

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Recettes

002 (excédent de fonctionnement reporté)	-0.02 €
752 (revenus des immeubles)	+0.02 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte les modifications proposées par Monsieur le Maire ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires pour la mise en œuvre administrative et financière de la présente décision

Créations de postes et modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe que 2 agents bénéficient d'un avancement de grade au titre de la promotion interne.

Il propose la création de 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire
- Indique que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2024.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le tableau des effectifs sera ainsi composé :

Filière administrative

1 attaché territorial	TC
1 adjoint administratif pal 1 ^{ère} classe	TC
1 adjoint administratif pal 2 ^{ème} classe	TC
1 adjoint administratif	TC
1 adjoint administratif pal 2 ^{ème} classe	33h00
1 rédacteur pal 1 ^{ère} classe	TC

Filière technique

2 agents de maîtrise	TC
2 adjoints techniques paux 2 ^{ème} cl	TC
2 adjoints techniques paux 1 ^{ère} cl	TC
1 adjoint technique	16h00

Filière culturelle

1 adjoint technique pal 1 ^{ère} cl	17h50
1 adjoint du patrimoine	28h00

Enquête publique relative à l'extension de l'installation de fabrication de terreaux à Forges.

Avis du Conseil Municipal

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 septembre 2023 portant ouverture d'une enquête publique préalable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Premier Tech Terreux STAR relative au projet d'extension de l'installation de fabrication de terreux à Forges ;
Vu l'article R181-38 du Code de l'environnement prévoyant une procédure de consultation des communes concernées dès l'ouverture de l'enquête publique ;

Monsieur le Maire expose le dossier d'enquête publique à l'Assemblée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Emet un **avis favorable** sur le dossier d'enquête publique préalable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Premier Tech Terreux STAR relative au projet d'extension de l'installation de fabrication de terreux à Forges.

Désignation d'un correspondant défense et de son suppléant

Suite à la démission de M. Eric FENIOU, un nouveau correspondant défense doit être désigné. Son rôle est de réaliser l'interface entre la délégation militaire départementale, les élus et les citoyens. Monsieur LUCAS Jacky propose sa candidature en qualité de correspondant Défense titulaire. Monsieur RENAUD Jean-Pierre propose sa candidature en qualité de correspondant Défense suppléant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Désigne Monsieur LUCAS Jacky en qualité de correspondant Défense titulaire.
- Désigne Monsieur RENAUD Jean-Pierre en qualité de correspondant Défense suppléant.

Mutuelles Municipales. Autorisation de signatures des conventions de partenariat

Afin de promouvoir un plus grand accès aux soins et actions de préventions liées au bien-être et la santé sur l'ensemble de son territoire ;

Afin de permettre l'accès à une complémentaire santé de qualité au plus grand nombre et notamment aux personnes renonçant aux soins ;

Il est proposé de signer des conventions de partenariat avec deux mutuelles ; Dans ce cadre, la commune joue un rôle de facilitateur en soutenant les actions des mutuelles et un rôle de relai d'informations auprès des usagers. Aucune participation financière de la commune ne sera versée aux mutuelles.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- Palier les inégalités sociales de santé.
- Permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant d'un coût mutualisé et ainsi participer à l'amélioration du pouvoir d'achat.
- Déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels de la Complémentaire Santé Solidaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec les mutuelles suivantes :
 - MUTAMI
 - AXA

Réunion publique : 23/11/2023 salle du Conseil Municipal avec les 2 mutuelles pour la présentation du dispositif. Une parution sera faite sur la page Facebook et Intramuros.

Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes Aunis Sud

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités de la Communauté de Communes Aunis Sud. Aucune remarque n'est formulée.

Comptes rendus des commissions

Animation – communication

Spectacle de Noël : Spectacle « la boîte à musique ensorcelée » – compagnie les Amis d'Ofam.

Demander subvention car le spectacle est labellisé par le Département 17.

Photocopieur Mairie : Nouveau contrat à signer (location de matériel d'occasion). La société Rex Rotary propose la réalisation d'un audit informatique et téléphonie. A suivre.

Prévoir la création d'une adresse mail pour l'Heure Civique.

Rencontre avec les associations. Revoir la convention de location de la salle des fêtes. Mobilisation pour la fête du Thou le 22/06/2024.

11 novembre : traiteur et animation retenus ; invitations en cours de distribution. Les élus s'occuperont du service lors du repas. Cérémonie : les enfants de l'école élémentaire liront des textes.

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Salon Manga : succès. Plus de 160 personnes ont participé à l'évènement.

Skate park : posé.

Election du nouveau CME : 20 octobre 2023.

Commission Bâtiments

Les contrôles réglementaires et les travaux à réaliser sur les installations électriques des bâtiments seront désormais suivis à l'aide d'un tableau Excel.

Un devis est en cours pour « l'isolation au feu » des locaux associatifs attenants à la salle des fêtes.

Commission voirie

Puits perdu rue du Puits Fleuri : signature pour l'acquisition du terrain le 19/10/2023. Relancer l'entreprise pour la réalisation des travaux.

Elagage des haies : prévu en octobre – novembre.

Plantations cœur de bourg : en cours.

Travaux d'aménagement du cœur de bourg : Les enrobés de la phase 6 seront coulés à partir du 23/10/2023. Les délais sont tenus.

Informations et questions diverses

Vidéoprotection

J. LUCAS reprend le dossier. Reste à mettre en place les caméras au niveau des commerces et du carrefour du bourg.

Pétition aménagement du centre bourg

Pétition envoyée par courrier recommandé au Département.

Personnel communal

Un agent est actuellement en contrat jusqu'au 31/12/2023 pour renforcer l'équipe d'entretien des espaces verts.

Mobilités

J. LUCAS est l' élu en charge du dossier. Ce sujet est un enjeu fort à l'échelle de l'intercommunalité.

Zones d'accélération des Energies renouvelables (ENR)

La commune doit rendre avant la fin de l'année un dossier relatif aux implantations des différentes énergies renouvelables sur son territoire.

Une ingénierie est proposée par la CDC Aunis Sud. Rencontre prochaine avec les chargés de mission.

M. le Maire propose la création d'un groupe de travail composé de l'ensemble des élus qui le souhaitent.

Réunion le jeudi 26/10.

Projet de cabinet dentaire

Les porteurs de projet ont rencontré un architecte. A suivre.

Adressage

La publication d'une base fiable d'adressage doit être réalisée avant le 31/12/2023. La Poste propose des services afin d'aider la commune. Coût prévu : 3000€ TTC environ. Le Conseil est d'accord sur le principe. A suivre.

Prochaines réunions

6/11/2023 : Adjoints

16/11 : Conseil Municipal

30/11 : Adjoints

14/12 : Conseil Municipal

Fin de réunion : 22h00

Le Maire



La secrétaire de séance

D. Ballanger

